

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
Délibération – Comité syndical du 10 octobre 2023		
<p>CONSEILLERS SYNDICAUX :</p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 10</p> <p>VOTANTS : 12</p> <p>QUORUM GEMAPI : 10</p>	<p>PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, BERENICE LACOMBE, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, SEBASTIEN VIOLI, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, PIERRE BESSY ET PHILIPPE PRUD'HOMME</p> <p>EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, NATHALIE MONVIGNIER-MONNET, GHISLAINE JOLY, CHRISTIAN EXCOFFON, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINE, SEBASTIEN SCHERMA</p> <p>POUVOIRS : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A PIERRE BESSY</p>	<p>VOTES :</p> <p>POUR : 12</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSENTIONS : 0</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 04/10/23</p>	<p>CARTE GEMAPI : PHILIPPE PRUD'HOMME NE PRENDS PAS PART AU VOTE</p>	

Secrétaire de séance : Colette GONTHARET
Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO
Délibération n°23-51

Objet : GEMAPI - Avenant n°1 au marché de travaux relatif à la sécurisation de l'espace de régulation du torrent du Bersend à Beaufort - (marché subséquent de travaux N°23-10)

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly (SMBVA),

Vu le marché 22-13 - Lot 13 - Travaux d'entretien sédimentaire – supérieur à 2 000 m³ à marchés subséquents,

Vu la délibération 23-39 du 20 juin 2023 donnant délégation au président pour signer le marché,

Vu la décision n°2023-05 du 07/08/2023 relative à l'attribution du marché subséquent de travaux de sécurisation de l'espace de régulation du Bersend à Beaufort sur Doron, confié à Martoïa TP mandataire du groupement Martoïa Sibille située ZI – 40, rue Ambroise Croizat – 73 400 UGINE.

Le SMBVA mène des travaux de sécurisation de l'espace de régulation du torrent du Bersend à Beaufort-sur-Doron. Ces travaux consistent à l'extraction et à l'évacuation des matériaux accumulés dans l'ouvrage à l'aval de la RD 925.

Ce projet prévoit l'extraction et l'évacuation de 19 500m³ de matériaux afin de restaurer le fonctionnement de l'ouvrage plage de dépôt et ainsi éviter l'obstruction du Doron par les matériaux.

Ces travaux ont été confiés au groupement Martoïa TP / Sibille TP pour un montant de 211 475 € HT soit 253 770 € TTC.

